

**Liste des organismes étrangers agréés en application des dispositions du
Décret n° 2011-225 du 28 février 2011.**

Publication sur le site Internet « *impots.gouv.fr* »

Nouvelle fiche à publier :

Organisme agréé	Fondation de Luxembourg
Forme juridique	Fondation de droit luxembourgeois
Date de création	18 décembre 2008
Siège social	12 rue Erasme, Luxembourg
Adresse site internet	www.fdlux.lu
Objet statutaire	<i>« La Fondation a pour objet de promouvoir l'engagement philanthropique de personnes physiques et morales. A cette fin, elle peut prendre ou soutenir des initiatives et programmes dans les domaines scientifique, social, culturel, environnemental et tous autres domaines d'intérêt général, au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger. »</i>
Date de l'agrément	20 mars 2019
Nature de l'agrément	Agrément accordé sur le fondement des dispositions prévues aux 4 bis des articles 200 et 238 bis du code général des impôts et du I de l'article 978 du CGI.
Durée de validité de l'agrément	Entre le 20 mars 2019 et le 31 décembre 2022
Effet de l'agrément	Les dons et versements effectués au profit de la fondation de Luxembourg entre la date du présent agrément et le 31 décembre 2022 ouvriront droit aux avantages fiscaux dans les conditions et limites prévues aux articles 200 et 238 bis du code général des impôts.